



Du 15 septembre au 29 décembre 2011

Débat public Aqua Domitia

Réunion thématique n°5

**Le projet Aqua Domitia répond-il aux besoins agricoles ?
L'agriculture peut-elle s'adapter au manque d'eau ?
Faut-il irriguer la vigne languedocienne ?**

Capestang le, 3 novembre 2011

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia



Programme



Philippe Marzolf, Président de la CPDP

(15')

Fabrice Verdier, Région Languedoc-Roussillon

(15')

Table ronde 1 :

Besoins en eau actuels et à venir pour l'agriculture languedocienne

Eric Belluau, BRL

(7')

Pierre Labruyère, DRAAF

(7')

Denis Carretier, chambres d'agriculture de LR

(7')

Débat avec le public

(20')

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia



Programme



Table ronde 2 : L'adaptation de l'agriculture au manque d'eau Diversification des cultures (fruits, maraîchage...)

Christian Gary, Inra Montpellier	(7')
Gérard Cribaillet, Agglomération du Grand Narbonne	(7')
Thierry Arcier, Confédération Paysanne	(7')
Débat avec le public	(20')



Programme



Table ronde 3 : Irrigation de la vigne

Jean-Christophe Payan, Institut Français de la Vigne et du Vin (7')

Christophe Thomas,
Syndicat des Vignerons Indépendants de l'Hérault (7')

Philippe Vergnes,
Fédération régionale de la coopération vinicole (7')

Michel Bataille,
Vignerons du Pays d'Ensérune et des Vignobles Foncalieu (7')

Débat avec le public (40')





La CPDP

Philippe Marzolf, président

Vice-président de la Commission nationale du débat public

Mireille Leteur

Ingénieur en aménagement des eaux et environnement

Claude-Sylvain Lopez

Président de tribunal administratif honoraire,
membre de la CNDP

Cécile Valverde

Vice-présidente du Conseil de développement de
l'agglomération toulousaine,
Ancienne inspectrice de l'enseignement agricole
Ancienne élue municipale





Le débat public La saisine de la CNDP

BRL, maître d'ouvrage du projet Aqua Domitia, a saisi la CNDP le 29 décembre 2010, le volume du transfert d'eau inter-bassins étant supérieur à 1m³/seconde

La Commission nationale du débat public (CNDP), chargée de « veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement et d'infrastructures » :

- A décidé le 2 février 2011 d'organiser un débat public sur ce projet
- A nommé le président puis les membres de la Commission particulière du débat public (CPDP), pour organiser le débat en toute indépendance et neutralité



Le débat public : objectifs et suites



Objectifs

Permettre au public :

- De s'informer sur le projet
- D'obtenir des réponses à ses questions
- De donner son avis sur l'opportunité du projet, ses objectifs et ses principales caractéristiques

Suites

- Dans les 2 mois qui suivent le débat, la CPDP et la CNDP publient respectivement un compte rendu puis un bilan du débat
- Dans les 3 mois qui suivent ces publications, le maître d'ouvrage rend publique sa décision quant au principe et aux conditions de poursuite du projet (maintien, modifications, abandon)



Le débat public : ses principes

- **Transparence** : toutes les informations sont mises à la disposition du public
- **Equivalence** : toutes les personnes concernées peuvent exprimer leur point de vue
- **Argumentation** : toutes les opinions exprimées doivent être argumentées



Les documents du débat élaborés



Par la CPDP

- Le journal du débat (7500 exemplaires) : 3 numéros, le 1^{er} avec carte T
 - Un dépliant en 3 volets (80 000 exemplaires), distribué dans les mairies et sur les lieux de passage des communes accueillant les réunions
 - Un site internet avec tous les documents utiles au débat, les questions et les avis exprimés
-
- Une lettre d'information périodique

Par le maître d'ouvrage

- Son dossier (120 pages) et sa synthèse (8 pages)
- Les études déjà réalisées





Les contributions en cours de débat

- Tous les avis, contributions écrites et audiovisuelles ainsi que les délibérations seront rendus publics
- Les cahiers d'acteurs retenus par la CPDP seront publiés et diffusés sur support papier (contributions écrites de maximum 12000 signes sur 4 pages, répondant aux questions du débat)
- Les études et documents complémentaires seront également publiés





Le site internet www.debatpublic-aquadomitia.org

Conçu pour favoriser la participation au débat, il offre :

- L'accès aux informations et documents
- L'accès au système Questions/réponses
- Des espaces de discussion thématiques et territoriaux
- La diffusion en direct de 7 réunions (ouverture, 5 réunions thématiques, clôture)
- Des interviews vidéo des participants qui souhaitent donner leur avis.



Couverture médiatique

Un important dispositif publicitaire est prévu pour informer le public de la tenue du débat et l'inciter à participer :

- 14 campagnes dans la presse écrite, radio, presse web, réseaux sociaux et Google
- Parutions dans les journaux et magazines des collectivités et acteurs du territoire



Les questions auxquelles le débat doit permettre de répondre :

(définies après rencontres avec les acteurs et consultation sur Internet)

- Quels sont les besoins en eau des territoires susceptibles d'être desservis par le projet ?
- Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ?
- Si oui, à quelles conditions ?
- Sinon, quelle(s) autre(s) solution(s) retenir ?





13 réunions publiques

Une réunion d'ouverture

5 réunions thématiques

6 réunions territoriales

Une réunion de clôture

Les réunions, ouvertes à tous, se tiendront de **18h à 21h**
dans 11 villes de la région





Les quatre premières réunions thématiques

Le projet Aqua Domitia est-il un outil d'aménagement du territoire pour les besoins liés à la croissance démographique, à l'économie et au développement touristique ?

Agde le 6 octobre

Quelle incidence aurait le projet sur le prix de l'eau et sa gestion ?

Montpellier le 13 octobre



Les quatre premières réunions thématiques

L'eau du Rhône est-elle une ressource suffisante, pérenne et de qualité ? Le projet Aqua Domitia permet-il au territoire de s'adapter au changement climatique ? Contribue-t-il au maintien du bon état des milieux aquatiques ?

Montpellier le 18 octobre

Les autres solutions

Béziers le 20 octobre



La cinquième réunion thématique

Capestang le 3 novembre



Le projet Aqua Domitia répond-il aux besoins agricoles ? Faut-il irriguer la vigne languedocienne ?

- Besoins en eau actuels et à venir pour l'agriculture languedocienne
- Diversification des cultures (fruits, maraîchage...)
- Irrigation de la vigne



Les six réunions territoriales

Elles permettront aux habitants et aux acteurs de débattre de chacun des maillons du projet :





La réunion de clôture

Narbonne le 15 décembre

Les principaux enseignements du débat public



Actions spécifiques auprès des étudiants et lycéens d'enseignement général et professionnel



Collaborations avec les étudiants de l'université Montpellier II et les lycées 21, pour associer les jeunes à la démarche du débat public :

- **Organisation d'un débat au sein de l'université (le 9 novembre)**
- **Proposition du débat au programme pédagogique de classes de lycée...**



L'atelier d'experts

Pour répondre à une interrogation récurrente, la CPDP a décidé d'organiser un atelier d'experts de la région sur **la connaissance des ressources en eau**, pour travailler sur les questions suivantes :

- Quelles sont les études effectuées sur les ressources en eau de surface ou souterraines ?
- Cet état des connaissances est-il suffisant ?
- Dans le cas contraire, quelles études complémentaires seraient nécessaires pour avoir une connaissance suffisante de ces ressources ?

Les conclusions de cet atelier ont été rendues publiques fin octobre.





Merci de votre attention

**Commission particulière du débat public sur le
Projet Aqua Domitia**

La Coupole Sud - 329 rue Léon Blum – Montpellier

tél : 04 99 54 96 80 - fax : 04 99 54 96 85

contact@debatpublic-aquadomitia.org

www.debatpublic-aquadomitia.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia



Programme



Philippe Marzolf, Président de la CPDP
(15')

**Fabrice Verdier, Région Languedoc-
Roussillon** (15')

Table ronde 1 :

**Besoins en eau actuels et à venir pour l'agriculture
languedocienne**

Eric Belluau, BRL

**Commission particulière
au débat public
Aqua Domitia**

(7')



Pierre Labruyère, DRAAF

(7')

Programme



Table ronde 2 :

L'adaptation de l'agriculture au manque d'eau
Diversification des cultures (fruits, maraîchage...)

Christian Gary, Inra Montpellier

(7')

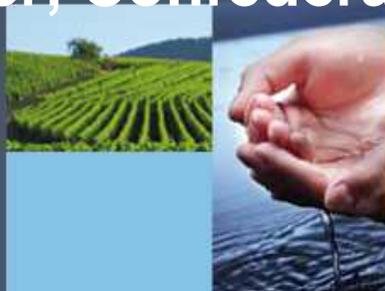
Gérard Cribaillet, Agglomération du Grand
Narbonne

(7')

Thierry Arcier, Confédération Paysanne

(7')

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia



Programme



Table ronde 3 : Irrigation de la vigne

Jean-Christophe Payan, Institut Français de la Vigne et du
Vin (7')

Christophe Thomas,
Syndicat des Vignerons Indépendants de l'Hérault
(7')

Philippe Vergnes,
Fédération régionale de la coopération vinicole
(7')

cndp
Commission particulière

du débat public
Aqua Domitia

Michel Bataille,

